

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



DÉPARTEMENT DU LOT

COMMUNE DE BRETENOUX

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AOÛT 2026

Le Conseil Municipal a débuté à 12h15 sous la présidence de Monsieur Pierre MOLES.

Présents : P. MOLES, L. ESCARPE, JP. LABAU, V. FRANCOIS, M. CASTAGNE, P. CHANON, D. DURAND, O. JUIN, S. RODRIGUES, D. VIEUBLED,

Excusés : S. MOUSSIE donne pouvoir à D. DURAND
A. DUVAL donne pouvoir à S. RODRIGUES
N. BLADOU donne pouvoir à P. CHANON
F. FRAUZIOL donne pouvoir à P. MOLES
M. MAYONOVE

Nombre de Conseillers : 15
Présents : 10
Votants : 14

- Désignation du secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 09 juillet 2026,
- Liaison douce : Attribution marché lot VRD,
- Motion contre le projet de fermeture du Service de Gestion Comptable de Saint-Céré,
- Questions diverses.

DE_202608004_01	DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE	<u>Scrutin</u> : Unanimité
-----------------	--	-------------------------------

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Jean-Pierre LABAU secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande la possibilité d'ajouter un objet à l'ordre du jour : « Solidarité en faveur des communes sinistrées ».

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AOÛT 2026

DE_20260804_02	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 09 JUILLET 2026	<u>Scrutin :</u> Unanimité
-----------------------	---	---------------------------------------

Monsieur Pierre MOLES demande au Conseil Municipal s'il y a des observations ou modifications à apporter au procès-verbal du Conseil Municipal du 09 juillet 2026.
Sans observation, le PV est soumis à son approbation.

DE_20260804_03	LIAISON DOUCE _ ATTRIBUTION MARCHE LOT VRD	<u>Scrutin :</u> 13 voix POUR 1 ABSTENTION (Mme CASTAGNE)
-----------------------	---	--

Monsieur Le Maire rappelle qu'il a lancé une consultation en vue de la dévolution du marché du lot VRD de la liaison entre l'avenue du Collège et la rue de Soupette.

Il informe l'Assemblée qu'un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication.

La date de remise des plis (candidatures et offres) a été fixée au 20 juillet 2026 à 12H00.

L'ouverture des plis a été réalisée le 31 juillet 2026.

Monsieur le Maire donne lecture de l'analyse des offres effectuée par le maître d'œuvre.

Monsieur le Maire donne l'avis de la commission d'appel d'offres réunie le 31 juillet 2026 et propose donc d'attribuer le lot VRD comme suit :

Entreprise SPIE BATIGNOLES MALET domiciliée Les Escrozes 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

Pour la solution de base, pour un montant hors taxe de 175 629,59 euros.

Le Conseil Municipal retient l'entreprise citée ci-dessus.

DE_20260804_04	MOTION CONTRE LE PROJET DE FERMETURE DU SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE SAINT CERE	<u>Scrutin :</u> Unanimité
-----------------------	---	---------------------------------------

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la décision unilatérale et brutale de l'administration fiscale représentée par sa DDFIP du projet de fermeture du Service de Gestion Comptable de Saint-Céré programmée au 1er janvier 2029 et propose de voter une motion contre cette décision et pour le maintien de ces services au public.

Monsieur le Maire donne lecture du texte proposé.

Le Conseil Municipal s'oppose à la fermeture du SGC de Saint-Céré au 1^{er} janvier 2029 et demande instamment de ne pas mettre à exécution cette décision qui porterait un lourd préjudice au service public en milieu rural.

Monsieur le Maire indique qu'un regroupement d'élus, opposés à la fermeture, aura lieu le 07 septembre 2026 à 11h00 devant la trésorerie à Saint-Céré.

DE_20260804_05	SOLIDARITE EN FAVEUR DES COMMUNES SINISTREES	<u>Scrutin :</u> Unanimité
-----------------------	---	---------------------------------------

Des incendies d'une intensité exceptionnelle se sont déclarés en France, ont ravagé près de 120 000 hectares à ce jour, et nécessité l'évacuation de nombreuses communes, provoquant une catastrophe humaine, sociale, environnementale et économique.

L'AMF met en place un fonds de soutien d'urgence aux communes sinistrées. Ce fonds a vocation à être pérennisé. L'allocation des dons se fera de façon transparente, traçable et collégiale, en lien avec les associations départementales de maires.

Monsieur le Maire propose que la commune fasse un don à hauteur de 1 000€.

Olivier JUIN demande si la commune ne pourrait pas aller jusqu'à 1 500€.

Didier VIEUBLED précise que 1 500€ représente à peu près 1€ par habitant.

Le Conseil Municipal décide de faire un don d'un montant de 1500€ au fonds de soutien des communes sinistrées mis en place par l'AMF.

Questions diverses		
---------------------------	--	--

Laurent ESCARPE indique que suite à la réunion voirie de CAUVALDOR, les communes en avance (comme Bretenoux) n'auront pas de voirie en 2027.

Laurent ESCARPE indique que l'installation des gens du voyage à l'ancien collège pose problèmes et propose, pour les en empêcher, de faire des tranchées aux entrées possibles.

Monsieur le Maire indique que dans 2 mois le site sera vendu et qu'il ne faut pas que ça cause des frais importants pour la commune et pour le futur acquéreur.

Sébastien RODRIGUES propose de mettre en place des tas de gravats (facile à mettre en place et à enlever) au lieu de faire des tranchées.

Laurent ESCARPE indique que la voirie chemin d'Espalieu est très endommagée et que le riverain lui a fait une proposition d'achat.

Le Conseil Municipal n'y voit pas d'inconvénient, il convient de voir quelles sont les démarches à accomplir et de le mettre à l'ordre du jour d'un prochain Conseil Municipal.

Valérie FRANÇOIS indique que la commission « animations » se réunira le mercredi 02 septembre 2026 à 18h30 avec pour ordre du jour : le marché des sorcières, la foire Ste Catherine et le marché de Noël.

Fin de séance : 13h25

Signature du secrétaire de séance 	Signature du Maire 
--	--

